



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 07 Janvier 2022

Membre présent en Visio : G. Arranz, J. Simonnot, A. Chapart, L. Chapart, JL. Goyot, Pimpim MJ

Pouvoir(s) adressé(s) au Club :

Membre(s) excusé(s): A. Legris, M. Nys, H. Toggwiler

Début de séance : 19H25

À l'ordre du jour :

1* Validation du précédent CA par visioconférence :

2* Accessibilité au club

3* Assemblée générale le vendredi 4 février 2022 :

4* Travaux de la salle et déménagement de la salle :

5* Objectifs du club :

6* Dynamisation du club ?:

7* Assemblée Générale du département le 05/01/2021 à Dijon :

8* Question diverses ? :

***Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois***

N° SIRET 494826290 00020

**Courriel: cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>
Facebook : <https://www.facebook.com/archers.delauxois>**



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

1* Validation du précédent CA par visioconférence :

- Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 21 Novembre 2021 n'ayant fait l'objet d'aucune demande de rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire.

Le compte-rendu de ce conseil est réalisé par J. SIMONNOT

2* Accessibilité au club (Validation de la liste officielle des personnes autorisés à contrôler les Pass Sanitaires)

Gilles Beloeil, Jean Louis Goyot, Hervé Toggwiler, Grégoire ARRANZ, Jonathan Simonnot.

3* Assemblée générale le vendredi 4 février 2022 :

- AG en présentiel :

A la date d'aujourd'hui pas de d'interdiction au niveau des institutions, si non, nous nous adapterons pour que la réunion ce déroule en visioconférence.

- Courrier d'appel à candidature pour le CA :

Pas de candidat actuellement

- Invitation

Elles ont été envoyées, il faudra faire un rappel aux membres du club et leurs demander de remplir leurs procurations s'ils ne peuvent pas être présent.

- Information sur les écritures comptable à transmettre aux licenciés pour l'AG (Validation du bilan du budget prévisionnel par le bureau joint)

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 07 Janvier 2022



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

4* Travaux de la salle et déménagement de la salle :

- Après la réunion préparatoire les entreprises vont débiter les travaux entre la mi-janvier et début février.
- Le transfert dans la deuxième partie du hall agricole a été fait en un temps record, le club remercie toutes les personnes qui se sont impliqués pour le déménagement.
- Il reste encore la finalisation de l'évacuation de tout le matériel de la salle de réunion qui devrait se dérouler début janvier.

Encore merci pour la réactivité, l'implication, l'investissement de tous qui va permettre la continuité de notre activité pendant la phase des travaux.

5* Objectifs du club :

- Objectifs sportifs

- * Achats d'arc de compétition pour le groupe jeune :

Les jeunes ont été contactés. Les arcs ont été récupérés et sont au club ils seront à leur disposition comme prévu sous certaines conditions.

* Mise en place d'encadrements avec le cadre de la ligue BFC Patrice FRANCOIS.

Demande à la ligue BFC s'il y a possibilité d'interventions du conseiller technique et sous quelles formes. Grégoire se charge de la démarche.

- LABEL

- * Le club a obtenu le LABEL AMBITION de la FFTA.

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 07 Janvier 2022



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

6* Dynamisation du club ?:

- Comment la mettre en place ?

Appel à volontaires pour entrer dans le CA et dans la vie associative pour être membres actifs au sein de l'association.

7* Assemblée Générale du département le 05/02/2021 à Dijon :

Grégoire représentera le club.

8* Question diverses ? :

Macon recherche toujours des bénévoles pour le championnat de France de sport adaptés.

Création d'une commission tradition.

Modification des horaires pour la section handisport, ce sera désormais le lundi de 14h à 16h il n'y aura pas de cours encadré le mardi et le vendredi pour cause de température non adapté aux personnes en fauteuil jusqu'à nouvel ordre.

Les archers autonomes et compétiteurs peuvent se joindre aux archers handisport, comme précédemment, ils peuvent également accéder à la salle de manière individuel en récupérant le badge qui est dans le boîtier extérieur (pour tout renseignement sur les modalités contacter Grégoire ou un membre du CA).

Pas de nouvel arbitre dans le club suite au dernier examen.

Prochaines réunions :

- **Conseil d'Administration : Vendredi 18 février 2022 à 19h15.**

Fin de séance : 20h15

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 07 Janvier 2022